



look@sciences

ICI JE VAIS PAS MOURIR

un film de
Cécile Dumas et Edie Laconi

70 min HD

CONTACTS

DISTRIBUTION

LOOK AT SCIENCES - Vincent Gaullier :
vincent@lookatsciences.com / 06 60 42 56 22
assisté de Sophie Carion :
production@lookatsciences.com / 06 60 48 41 01
50-52 rue Pailleron, 75019 Paris

PRESSE

AGENCE VALEUR ABSOLUE - Audrey Grimaud :
contact@agencevaleurabsolue.com / 06 72 67 72 78

PROGRAMMATION

Timothée Donay
timothee@alchimistesfilms.com / 03 74 67 65 92 / 06 79 36 23 29

PARTENARIATS

Violaine Harchin
violaine@alchimistesfilms.com / 06 18 46 24 58

SUIVI MATÉRIELS

distribution@alchimistesfilms.com / 03 74 67 65 92

COMMUNICATION

Zoé Belpaume
communication@alchimistesfilms.com / 06 85 19 50 36



ICI JE VAIS PAS MOURIR

UN DOCUMENTAIRE DE
CÉCILE DUMAS ET EDIE LACONI

SYNOPSIS

Une salle de consommation de drogue à moindre risque a ouvert à Paris. Beaucoup ne font qu'y passer, certains s'y arrêtent. Parmi eux il y a Marco, Cilo, Julie, Hervé... qui la fréquentent quotidiennement. Halte hors de la violence de la vie dans la rue, ils viennent ici pour s'injecter loin des regards mais aussi se reposer, soigner leur corps, retrouver un peu de dignité et d'humanité.



« Ici, je vais pas mourir », sourit Marco.

« Dans la rue, je suis presque invisible », dit Jeff en dessinant la géographie de sa vie dans la rue.

« Je suis redevenu quelqu'un de social », confie Baguette.

ENTRETIEN AVEC LES RÉALISATEURS

Comment est né ce désir de film ?

Cécile Dumas : Habitant ce quartier de la Gare du Nord, je vois depuis plusieurs années les tensions liées à la toxicomanie, la difficile cohabitation, et aussi l'inefficacité à moyen et long terme d'une présence policière accrue qui chasse pour un temps d'un square ou d'un coin de trottoir cette consommation de rue. Quand la mairie du 10ème arrondissement a annoncé qu'elle voulait ouvrir une salle de consommation à moindre risque, ça m'a tout de suite intéressée en tant que citoyenne, et très vite j'ai eu envie de rendre compte de tout ce que cette innovation sociale - puisque c'était nouveau en France - soulevait de questions, de réticences, d'opposition mais aussi de soutiens. La réduction des risques est une autre approche, qui bouscule l'idée simple que la solution c'est le sevrage, point.

Les premières rencontres avec les professionnels de l'association Gaïa, qui ont monté le projet de la salle, m'ont révélé mon ignorance sur une réalité qui était pourtant juste à côté de ma porte. C'était soudain comme un pont entre deux rives, la possibilité de ne pas s'arrêter aux peurs qui ont poussé beaucoup d'habitants du quartier à accrocher des pancartes hostiles à leurs fenêtres. Impossible de ne pas franchir ce pont !... Comme je ne souhaitais pas travailler seule, j'ai proposé à Edie de co-réaliser ce film.

Edie Laconi : Faire avec Cécile un film entre les murs de la salle de consommation de drogues, c'était tout d'abord se tenir à l'avant-poste de ce qui représente à mes yeux les prémices d'un progrès social. C'était donc une raison



d'espérer en notre société -un bon moteur pour un film !- puisque l'ouverture de cette salle était bien la preuve que notre monde peut être capable de plus de justice en prenant soin de ceux que l'on considère au mieux comme des malades, au pire, que l'on tient pour des réprouvés.

C'était enfin, puisque nous allions nous installer dans la salle pour un long temps, rencontrer vraiment ceux qui la fréquentent et porter à l'extérieur leur parole rare.

Pourquoi avoir choisi de rester en huit clos ?

CD : Le territoire visible du film est enclos dans la salle de consommation. Elle est un lieu protégé du monde. C'est à ce titre que nous choisissons d'entrer dans la salle parce qu'elle offre, bien mieux que la rue, la possibilité, le temps, et les conditions de rencontrer les consommateurs de drogue.

La salle est une île, une halte hors de la violence du dehors, la possibilité de consommer des drogues sous la supervision des professionnels de l'association, des soins, des paroles, de la considération.

Nous décidons de ne jamais en sortir. Nous avons choisi notre place. En ces quelques dizaines de mètres carrés, nous considérons que se concentrent tous les enjeux du film. Nul besoin d'aller dehors. Ce « dehors », il entre dans les plis des vêtements de ceux qui viennent, dans les sacs qu'ils triment, dans la fatigue des corps et des visages. Le « dehors » se dit dans leurs paroles. Ainsi dans notre film, dialoguent le dedans et le dehors -ce dernier, entrevu, évoqué, rapporté dans le sillage d'un nouvel arrivant. Cela suffit à notre film. Dans cette confrontation suggérée entre l'intérieur et l'extérieur, l'on comprend la nécessité et la valeur de la salle de consommation.

Quel a été le regard des usagers, voire habitants du quartier, par rapport à ce tournage ?

EL : Nous avons dû vaincre des réticences avant d'être admis dans la salle de consommation.

Pour ceux qui ont la responsabilité de la bonne marche d'un tel lieu, c'est toujours un calcul entre les besoins de faire connaître leur travail et ses enjeux grâce à un film et la légitime volonté de protéger les « usagers » qui en bénéficient. Quand enfin nous avons été adoubés par Gaïa, notre projet a bénéficié en quelque sorte d'un transfert de légitimité auprès de ceux qui la fréquentent.

Nous avons convenu avec les usagers que ceux qui ne voulaient pas être filmés (ils nous ont dit avoir beaucoup à perdre à être vus dans la salle ou être affligés de leur situation – c'est une évidence que de dire que la consommation de drogue est stigmatisée) ne le seraient évidemment pas. Ces restrictions ont eu d'ailleurs une incidence puisqu'elles nous ont conduits à composer le film en privilégiant les plans serrés pour ne pas risquer de faire entrer dans l'image qui ne voulait pas y figurer.

Ceux qui ont accepté ou demandé à participer au film (que ce soit à visage découvert ou en ne nous laissant filmer qu'un fragment de leur corps) l'ont fait pour de multiples raisons. Parce qu'ils avaient des choses à dire et à faire entendre, parce qu'ils n'avaient « rien à perdre » à assumer de se montrer, pour apporter leur écho à la somme de paroles dont le film serait composé.

Quant aux habitants, pour ma part, je ne les ai que rarement rencontrés durant le tournage puisque tout se passait à l'intérieur de la salle de consommation. Des plus forts opposants à la salle, nous connaissions bien sûr les positions que reflétaient les pancartes qu'ils avaient accrochées sur les façades des immeubles qui faisaient face aux locaux de Gaïa. Ce « Non, à la salle de shoot ».



CD : il n'y a pas que des « riverains en colère » dans le quartier ; beaucoup se posent des questions, d'autres soutiennent le projet de salle de consommation supervisée. Il y avait donc de l'intérêt et de la curiosité pour notre tournage, pour notre démarche. Plusieurs voisins m'ont exprimé leur souhait de voir le film.

Comment avez-vous choisi vos personnages, et combien de temps a duré le tournage ?

EL : Aux premiers jours dans la salle (sans caméra, sans micro), nous sommes comme deux plantes vertes posées dans un coin de ce lieu dédié au soin, au travail social et au repos. Peu à peu, la surprise s'estompe et les plus curieux nous demandent ce qu'on fait ici. Alors, on s'explique, on parle de ce que pourrait être le film, on se distingue des journalistes de la télé qu'on n'apprécie pas trop ici. On bavarde. De tout. On noue des relations. On « va chercher » ceux qui se montrent plus réticents à nous accoster. On revient très fréquemment. Les mois passent et on se trouve des affinités. Des personnages émergent. On en choisit certains parce qu'on connaît maintenant leur richesse. Un bout d'histoire qu'ils nous ont raconté, la douceur d'une voix, l'acuité d'un regard qu'on nous retourne, la lucidité. Ils ont une telle force que l'on sait qu'ils vont dicter le fond et la forme du film.

CD : Tout cela se déroule sur plusieurs mois de repérages, d'abord sur l'unité mobile postée dans le quartier, avant l'ouverture de la SCMR, puis dans la salle pendant plusieurs semaines avant de tourner. Les tournages eux-mêmes se sont déroulés pendant un an et demi environ.

Comment avez-vous réussi à trouver votre juste place dans la salle, auprès de ceux qui la font vivre et des usagers, et recueillir ces paroles ?

EL : Ce n'est pas que l'on trouve sa place dans un lieu comme celui-ci, c'est plutôt qu'on vous l'accorde peu à peu. Sans doute pour cela faut-il déjà que, le temps des repérages, on se débarrasse des scories qui polluent notre perception, telles que le sentiment du spectaculaire devant les situations dont on est témoin. Ou encore les émotions paralysantes devant les souffrances physiques et morales des personnes que nous entendons filmer - pour autant, il ne s'agit pas de devenir un cœur froid. Que, n'ignorant rien des importantes différences entre nous deux, Cécile et moi, insérés, plein de droits que nous sommes, et eux, ceux que nous voulons filmer dans de gigantesques difficultés (les plus insérés des consommateurs n'ont jamais accepté de faire partie du film), conscients de cette « altérité radicale » comme disent les anthropologues, nous cherchions des points communs entre eux et nous. Que l'on se garde de nos possibles fascinations et fantasmes. En somme, libérés tant que faire se peut de ce carcan, plus au clair avec nos intentions, que l'on ne fasse pas un film sur le dos de l'autre, mais avec lui. Là, débute le film.

Comment d'un cinéma observationnel êtes-vous allés peu à peu vers une place de filmeurs plus assumée vis à vis des toxicomanes ?

EL : Tout d'abord, nous choisissons les outils d'un cinéma d'observation et nous tenons là au point de contact entre les professionnels de la salle, des travailleurs sociaux et des infirmiers, et les usagers. Peu à peu, des liens entre ces derniers et nous se tissent. Nous nous rapprochons d'eux. Nous voulons

faire entendre leur parole. Une parole libre et spontanée, d'une autre nature que celle entendue lors des échanges avec les professionnels de l'association. Pour cela, il nous faut nous déplacer. Le dispositif de cinéma d'observation ne se suffit plus ; il cède devant la nécessité de son dépassement. Nous nous affranchissons du biais des travailleurs sociaux de la salle pour faire face aux toxicomanes. Le film devient frontal. De nouvelles situations naissent du fait même de notre présence. Regards à la caméra, adresses, convocations, sollicitations.

Au-delà de l'exemple de cette salle parisienne, quelle est la situation des salles de consommation et leur perception politique et publique en France aujourd'hui ? Est-ce que ce film existe aussi pour faire évoluer les regards et a-t-il changé les vôtres ?

CD : Aujourd'hui il n'existe toujours que 2 salles en France, celles qui ont ouvert en 2016 à Paris et à Strasbourg. D'autres pourraient ouvrir prochainement. Ces ouvertures dépendent de la volonté politique des élus locaux, des maires et on voit bien à quel point c'est compliqué pour des élu.e.s de lancer de tels projets ; soit parce qu'ils ou elles ne sont pas convaincu.e.s par la réduction des risques, soit par crainte d'affronter la colère des riverains. Les médias relaient souvent ces oppositions farouches en ignorant les positions favorables, ou simplement sceptiques, dubitatives.

Il y a beaucoup de fantasmes et surtout de méconnaissance autour de ces lieux de consommation de drogues supervisés – autour de la toxicomanie elle-même – alors si ce film peut faire bouger les lignes, ouvrir des perspectives, tant mieux. Il faut commencer par s'intéresser aux personnes qui utilisent ces lieux, c'est cela que nous avons voulu faire.

CÉCILE DUMAS



Auteure de documentaires et journaliste à Look at Sciences, après avoir travaillé à Radio France et Sciences et Avenir. *Ici je vais pas mourir* est sa première réalisation.

Filmographie auteure :

- *Les cobayes du cosmos, confidences d'astronautes* , réalisation Jean-Christophe Ribot. 90' ; Cocottes minutes Productions, 2018. Sélection Pariscience 2018.
- *L'odyssée Rosetta, 900 jours sur une comète* , réalisation Jean-Christophe Ribot. 90', Look at Sciences, Arte France 2017. Prix du public, Festival A nous de voir 2018..
- *Les nouveaux secrets de notre hérédité* , réalisation Laurence Serfaty. 52' ; Scientifilms, Arte France 2015. Trophée d'argent, Festival du film de sciences de la Réunion.

EDIE LACONI



Auteur-réalisateur de plusieurs documentaires. Cadreur et assistant réalisateur.

Filmographie :

- *Champ de batailles* , 98', Iskra 2016 ; Sortie salle mars 2018 ; Festival Cinéma du réel 2017, Festival du film d'éducation d'Evreux 2017.
- *Les nuits de la Préfecture* , co-réalisé avec Manuela Frésil. 20', 2011.
- *Les petites mains* , 56', Iskra 2009. Prix de la création, Festival Filmer le Travail 2009.
- *L'Esquimaude* , portrait de Perrine, une ado trisomique, qui quitte le collège pour entrer dans un IME. 51', Cinédoc films, 2007. - *Les perdants n'écrivent pas l'Histoire, mémoires de la Guerre d'Espagne* , co-réalisé avec Frédéric Fichet, 95', Samsa Films, 2002, Luxembourg

Assistant réalisateur : *Intimes violences* , de Stéphane Mercurio ; *A l'ombre de la République* , de Stéphane Mercurio ; *Entrée du personnel* , de Manuela Frésil...

FICHE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

Produit par Vincent Gaullier

Directrice de production : Mathilde Renard

Montage : Charlotte Tourrès

Image : Edie Laconi

Prise de son : Cécile Dumas

Montage son et mixage : Amélie Canini

Etalonnage : Magali Marc

Stagiaires production : Elie Violette et Nils Lesire-Ogrel

Une production Look at Sciences en coproduction avec LCP-Assemblée nationale.

Avec le soutien du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, de la Région Ile-de-France en partenariat avec le CNC, de la MILDECA, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Avec la participation de la Procirep – Angoa Société des producteurs, du Ministère des Solidarités et de la Santé, de la Direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture, département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique.

© 2019 / 70 minutes

Partenaires de sortie :



FESTIVALS

Cinéma du Réel 2019 (Paris)

Festival Les monteurs s'affichent 2020 (Paris)

Festival La 25e image 2020 (Paris) - Prix UNAFORIS

Reel Recovery Film Festival 2020 (New York/Los Angeles)

A PROPOS

UN RAPPORT DE L'INSERM CONFIRME L'INTÉRÊT DES SALLES DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE (SCMR)

L'évaluation des salles de consommation à moindre risque de Paris et de Strasbourg, un bilan commandé par la Mildeca à l'Inserm, a été rendu en mai 2021 : « *effets positifs en termes de santé publique* ». Ses conclusions sont essentielles pour le débat autour de ce dispositif.

Près de 40 scientifiques (épidémiologues, économistes de la santé et sociologues) de 4 équipes de recherche ont été mobilisés durant 6 ans pour élaborer ce rapport.

Dans le détail :

- L'accès à ces structures permet d'améliorer la santé de ces personnes (baisse des infections au VIH et au virus de l'hépatite C, des overdoses et des complications cutanées dues aux injections) et de diminuer les passages aux urgences.
- Des coûts médicaux importants sont ainsi évités.
- Les injections et le nombre de seringues abandonnées dans l'espace public diminuent.
- L'évaluation ne met pas en évidence de détérioration de la tranquillité publique liée à l'implantation des salles.

En ce qui concerne l'accès aux soins, le constat est plus mitigé, ce qui pourrait être lié à la plus grande précarité des populations utilisatrices de ces structures. Un bémol aussi pour l'évaluation médico-économique : les coûts médicaux évités chez les usagers de drogues fréquentant les SCMR - 11 millions d'euros en extrapolant leur présence sur une période de 10 ans - ne contrebalancent pas les coûts d'implémentation et de fonctionnement de ces structures mais le rapport coût-efficacité est acceptable.

L'enquête sociologique sur l'acceptabilité sociale de la SCMR et son impact sur la tranquillité publique met en évidence une diversité des perceptions et des vécus. Pour autant, ce dispositif fait désormais l'objet d'un consensus dans l'opinion générale avec 80% des Français favorables aux SCMR, 76% des Français favorables à l'ouverture de nouvelles SCMR et 55% favorables à l'ouverture d'une SCMR dans leur propre quartier (Enquête EROPP-OFDT 2018). Cette perception est largement partagée dans la sphère professionnelle des acteurs de la prise en charge des addictions.

L'étude des traces de consommation (seringues, emballages de médicaments, etc.) dans un périmètre géographique proche de la SCMR parisienne met en évidence une diminution significative des seringues abandonnées dans l'espace public, leur nombre ayant été divisé par 3 depuis l'ouverture de la salle.

Concernant la tranquillité publique, les analyses de la cohorte montrent que la proportion de délits commis récemment par les utilisateurs de la SCMR est significativement moins importante comparée aux non-utilisateurs. Selon les forces de l'ordre, il est impossible de distinguer si les nuisances signalées dans les environs de la salle proviennent des usagers ou d'une population précaire installée depuis très longtemps non loin de là.

La MILDECA conclut : « *Si les SCMR ne résolvent pas, à elles seules, l'ensemble des problèmes de santé et de tranquillité liés à l'usage de drogues, l'évaluation des expérimentations menées à Paris et Strasbourg démontre cependant que de nouvelles implantations méritent d'être étudiées, en fonction des contextes locaux, en complément des autres dispositifs d'accompagnement et de sécurisation de l'espace public.* »

Lien vers le communiqué : [ici](#)

CONTEXTUALISATION

Il existe aujourd'hui plus d'une centaine de salles de consommation à moindre risque (SCMR) dans le monde. La première fut ouverte en 1986 en Suisse, à Berne.

En France, la naissance d'une telle salle a eu lieu à Paris le 17 octobre 2016, à l'issue de nombreuses années de débats.

Les salles d'injection supervisée s'inscrivent dans une politique plus large dite de « réduction des risques » incluant par exemple les traitements de substitution ou les programmes d'échanges de seringues. Des dispositions adoptées tardivement en France, sous la pression de l'épidémie de VIH (seringues en vente libre à partir de 1987, substitution à partir de 1994).

Avec 30 ans de recul, il est aujourd'hui constaté que les SCMR réduisent la mortalité des usagers de drogue en contribuant à limiter les contaminations d'hépatite C, mais aussi à lutter contre la précarisation et la désocialisation. Elles diminuent également les nuisances liées aux injections dans l'espace public et n'augmentent pas la délinquance, le trafic ou encore la consommation. En effet, l'accès à un tel lieu augmente le nombre de personnes en soins ou en cure de désintoxication, et la supervision induite réduit les risques de blessures, d'abcès, d'infections bactériennes liées à l'injection.

Pas un seul décès par overdose ne s'est produit dans une SCMR depuis 30 ans. D'une façon générale le dispositif améliore l'accès aux soins et aux droits sociaux.

La politique inhérente aux SCMR induit qu'il s'agit désormais de considérer les toxicomanes non plus comme des délinquants qu'il faut réprimer mais comme des malades dont l'état de santé exige une réponse de santé publique. Une réponse qui ne pose pas le sevrage comme condition préalable et qui encadre l'acte de consommation d'un produit stupéfiant, bien qu'il soit illégal.

Chronologie

Décembre 2009, au Conseil de Paris : Jean-Marie Le Guen (PS) fait voter une subvention pour mener une expertise sur les SCMR.

Septembre 2013 : le gouvernement de Jean-Marc Ayrault annonce l'expérimentation des SCMR. A Paris une ouverture se prépare alors dans le 10ème arrondissement près de la Gare du Nord, théâtre depuis longtemps d'une importante consommation de rue. La présence de l'hôpital Lariboisière permet d'installer la salle à proximité d'une structure de santé.

2014 : Coup de frein brusque : le Conseil d'Etat rappelle au gouvernement que la loi de décembre 1970 interdit l'usage de produits stupéfiants en France, et lui demande d'inscrire cette expérimentation dans la loi.

Janvier 2016 : adoption de la loi Santé défendue par la ministre de la santé Marisol Touraine, qui donne le feu vert au projet. Un cahier des charges national fixe le cadre de cette expérimentation des SCMR pour une durée de 6 ans à partir de l'ouverture de la première salle.

Février 2016 : Une étude d'impact est lancée par l'Inserm en la personne de Marie Jauffret-Roustide, sociologue et spécialiste de la toxicomanie. Elle réalise une double-enquête pour encadrer l'expérimentation. Cette dernière comprend un volet médico-social visant à évaluer l'évolution des pratiques à risques grâce à des entretiens avec des usagers de drogue, et un volet sociologique dans lequel elle interroge les habitants et associations du quartier pour mesurer l'acceptabilité sociale de la SCMR.

Octobre 2016 : inauguration de la première SCMR à Paris, rue Ambroise Paré (10e arrondissement). La structure est gérée par l'association Gaïa.

Novembre 2016 : ouverture de la 2ème SCMR de France à Strasbourg, sous l'impulsion de l'association Ithaque.

Depuis 2017 : Pour faire face à la consommation de crack dans le nord-est parisien, l'ouverture d'une seconde SCMR, dédiée à l'inhalation, est envisagée dans le 18ème ou le 19ème mais pas encore concrétisée. Des projets sont à l'étude depuis plusieurs années à Bordeaux, Marseille et Lille.

Quelques chiffres sur la situation aujourd'hui

- > 2 salles ouvertes en France (à Paris et à Strasbourg)
- > Plus de 200 passages quotidiens au sein de la salle du 10e arrondissement de Paris
- > Des discussions pour d'autres ouvertures : en Seine-Saint-Denis, à Marseille, à Bordeaux, une seconde à Paris
- > 350 000 usagers problématiques de drogues en France en 2019
- > Entre 300 et 400 décès directement liés aux drogues par an depuis 2010 en France

Sources

Inserm, Réduction des risques chez les usagers de drogues, expertise collective, 2010
Institut Paris Région, Salle de consommation à moindre risque – mise en œuvre et impacts (2018)

| | Nombre de SCMR en 2020 | Répartition | Date de première ouverture |
|-------------------|------------------------|----------------|----------------------------|
| Suisse | 12 | 8 villes | 1986 |
| Allemagne | 24 | 16 villes | 1994 |
| Pays-Bas | 25 | + de 20 villes | 1998 |
| Australie | 2 | 2 villes | 2001 |
| Espagne | 14 | 7 villes | 2003 |
| Canada | 39 | 19 villes | 2003 |
| Norvège | 2 | 2 villes | 2005 |
| Luxembourg | 1 | 1 ville | 2005 |
| Danemark | 6 | 4 villes | 2011 |
| France | 2 | 2 villes | 2016 |